L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 16 JUIN 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. [illegible] rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 16 JUIN 1848.

ARRIVÉE DE L'ACADIA.

Le télégraphe nous annonce que l'*Acadia*, parti de Liverpool le 27 mai, est arrivé à New-York le 10 de ce mois. Les nouvelles qu'il apporte et qui sont de sept jours plus récentes ne [illegible] être importantes, s'il faut [illegible] Ledru Rollin ont [illegible] Mais d'abord, [illegible] Et puis, que signifie [illegible] à propos de Marrast et Arago [illegible] Les communications sont mutilées; attendons les journaux.

La France, d'après le sommaire télégraphique que nous recevons, continue à jouir de la tranquillité [illegible] que les Italiens s'agitent encore. Il est question d'envoyer une armée française au secours des Italiens.

Il y a eu de nouveaux troubles à Naples. Quatre cents hommes de troupes ont été tués, et la ville livrée au pillage par le gouvernement. N'est-ce pas là encore une erreur du télégraphe?

Une grande agitation règne en Irlande; elle est entretenue par le procès des patriotes.

Les récoltes s'annoncent très bien dans la Grande-Bretagne. Les grains sont en demande [illegible] Les fonds anglais restent fermes. Les consolidés varient entre 84 1/4 à 84 3/4. Le marché aux cotons de Liverpool est très languissant. Les prix, pendant la semaine qui s'est terminée le jour où le steamer est parti, ont fléchi d'un huitième de penny par livre. Les ventes de la semaine ne se sont élevées à vingt-huit mille balles.

[illegible] — Le Conseil de la seconde Municipalité a nommé un comité pour prendre, de concert avec les deux autres Municipalités, les mesures convenables pour la célébration du 4 juillet. Nous voyons que le Conseil Général s'occupe également de cette célébration. Espérons que l'éclat de notre fête nationale sera, cette année, à la hauteur des glorieux souvenirs qu'elle est destinée à éterniser.

[illegible] — Dans la nuit du 10 courant, le steamer *Grey Eagle* de Cincinnati, a été heurté par le steamer *Sultana* et a été rasé par la secousse jusqu'à sa ligne de flottaison. Plusieurs passagers qui s'étaient précipités à l'eau au moment du choc, ont été sauvés; l'ingénieur du *Grey Eagle* a seul été noyé. Le *Sultana* a eu très peu d'avaries.

LIEUTENANT BEAUREGARD—Nous avons vu avec plaisir le nom de ce jeune et brave officier sur la liste des passagers arrivés hier matin à bord du *steamer Portland*. M. BEAUREGARD s'est distingué dans la brillante campagne où le général Scott s'est couvert de gloire; il a été presque à tous les combats que l'armée américaine a livrés depuis Vera-Cruz jusqu'à Mexico, et il a reçu deux blessures, comme le constatent les rapports des officiers supérieurs, par son sang [illegible] Nous souhaitons [illegible] la bienvenue à M Beauregard, et [illegible] de retour parmi ses compatriotes et des amis qui seront fiers de [illegible] sur les champs de bataille du Mexique.

CONVENTION NATIONALE WHIG.

Nous empruntons au *Sun* de Baltimore le compte-rendu de la première séance de la convention de Philadelphie. Cette assemblée s'est réunie, comme nous l'avons déjà dit, dans les salles du Musée Chinois; les spectateurs étaient extrêmement nombreux.

Après les prières, M. Henry White, de la Pensylvanie, propose de nommer président par intérim M. J. A. Collier. Cette proposition [illegible] M. [illegible] du Kentucky, [illegible] comme secrétaire par intérim [illegible] M. John Sherman de l'Ohio.

[illegible] M. King de la Géorgie [illegible] délégation de chaque Etat [illegible] membres pour former un comité [illegible] officiers de la Convention [illegible] adoptée, et les membres [illegible] pour former ce comité:

Maine—[illegible]; New-Hampshire—[illegible]; Massachusetts—George Ashmun; Vermont—[illegible]; Rhode-Island—[illegible]; Connecticut—James F. Babcock; New-York—N. B. [illegible]; New-Jersey—William Wright; Pensylvanie—[illegible] White; Maryland—[illegible]; Delaware—[illegible]; Virginie—W. [illegible]; Caroline du Nord—Edward Stanley; Caroline du Sud—G. S. Prior; George—Thomas B. King; Alabama—H. W. Hilliard; Mississipi—F. W. Tompkins; Louisiane—L. [illegible]; Tennessee—Edwin H. Ewing; Kentucky—John A. McClung; Ohio—James [illegible]; Indiana—S. [illegible]; Illinois—S. [illegible]; Missouri—A. Carr; Wisconsin—E. D. Murray; Iowa—F. P. Lowe; Arkansas—T. W. Newton; Michigan—Addison C. Comstock; Floride—J. Fitzgerald; Texas—J. M. [illegible]

Le comité se retire.

La Convention adopte les règlemens de la Chambre des Représentans du Congrès en tant qu'ils sont applicables à ses travaux.

La séance est levée jusqu'à 4 heures.

SESSION DU SOIR.—M. King, rapporteur du comité d'organisation, présente la liste suivante des officiers de la Convention. POUR PRÉSIDENT de la Convention:—le gouverneur JOHN M. MOREHEAD, de la Caroline du Nord; POUR VICE-PRÉSIDENTS: Maine—Luther Leverance; New-Hampshire—A. Colby; Massachusetts—A. Huntington; Vermont—Horace Everett; Rhode-Island—Charles Jackson; Connecticut—C. W. Rockwell; New-York—Samuel Works; New-Jersey—Jos. S. Porter; Pensylvanie—C. Haines; Delaware—John H. McFee; Maryland—[illegible] Pratt; Virginie—John Janney; Caroline du Nord—E. de Berry; Caroline du Sud—[illegible] Gamage; George—Geo. W. Crawford; Alabama—John Gayle; Mississipi—James Metcalf; Louisiane—Walter Brashear; Tennessee—Wm B. Reese; Kentucky—James Campbell; Ohio—Joseph Vance; Indiana—John Vawter; Illinois—Ezra Baker; Missouri—D. D. Mitchell; Wisconsin—E. D. Murray; Iowa—James W. Grymes; Arkansas—T. W. Newton; Michigan—Joseph R. Williams; Floride—Jasper Strong; Texas—Samuel J. Peters.

On nomme un comité pour la vérification des pouvoirs de certains membres. La Convention s'ajourne au lendemain.

La Convention nationale whigs s'est ajournée définitivement le 10 du courant.

Mexique.

Nos dernières dates de Vera-Cruz sont du 9 courant et de Mexico du 3. Le 30 mai, le Congrès réuni à Queretaro a élu à la présidence de la République don José Joaquin de Herrera. Il a reçu le vote de onze Etats, cinq Etats ont voté pour don Angel Trias. Le lendemain, Herrera ayant été informé de son élection, a écrit à la chambre qu'il ne pouvait accepter la présidence. Après une longue discussion, les députés ont déclaré à une forte majorité qu'Herrera serait maintenu au poste où il avait été élevé, et que l'inauguration aurait lieu le 1er juin. Le nouveau président a dû céder aux prières des députés, et il a enfin consenti à accepter le périlleux honneur dont l'avait investi la confiance publique. La cérémonie d'inauguration a été, à sa requête, différée jusqu'au 3.

On croit que MM. Cuevas, Otero, Garcia, Conde et E. Jover formeront le nouveau cabinet. Le ministère de Peña y Peña a donné sa démission.

Le 1er de ce mois, le général Butler a reçu avis [illegible] de la ratification du traité de paix, et [illegible] des ordres ont été donnés pour [illegible] les prisonniers retenus par les Américains et les Mexicains. Beaucoup de [illegible] de la sorte recouvré la liberté.

Le général Butler a publié le 29 mai un ordre du jour annonçant à l'armée qu'elle allait se mettre en marche pour la côte. L'*Arco Iris* dit que la corporation de Mexico a acheté des Américains trois mille mousquets pour armer la garde nationale.

Le 2 de ce mois, environ six mille hommes de troupes américaines ont quitté Mexico; un détachement plus considérable était déjà sorti de la capitale, et le reste de l'armée devait se mettre en marche immédiatement.

MM. Clifford et Sevier étaient attendus à Mexico le 3 de ce mois, on sait qu'ils s'étaient rendus à Queretaro pour assister à l'ouverture du Congrès et aux délibérations du traité de paix.

La chambre des députés a procédé le 31 mai à l'élection de son président, elle a désigné don Jose Maria Cuevas. Don Maria Godoy a été nommé vice-président.

On se préoccupe beaucoup à Mexico de l'organisation de la garde nationale.

On a fait grace aux déserteurs américains composant la légion de St-Patrick. Ils resteront au Mexique.

Les commissaires yucatèques, Don Pedro Rejel y Estrada et don Joaquin Garcia Rejon, chargés par le gouvernement de la péninsule d'aller solliciter des secours à la Havane, sont arrivés à Vera-Cruz il y a quelques jours et sont partis immédiatement pour Mexico.

La première division qui a quitté la capitale est arrivée à Puebla le 1er courant, et s'est mise en route le lendemain pour Jalapa. Elle restera dans cette dernière ville jusqu'à ce qu'il y ait à Vera-Cruz un nombre suffisant de navires pour les transporter aux Etats-Unis.

Les Etats qui ont voté pour Herrera sont Mexico, Michoacan, Oaxaca, Puebla, Queretaro, San Luis, Tamaulipas, Vera-Cruz, Jalisco, Guanajuato et le district fédéral. Trias a obtenu le suffrage de Chihuahua, Durango, Tabasco, Zacatecas et Cohahuila.

Le rédacteur du *Free American*, ayant publié un article où il excite à la rébellion contre le gouvernement mexicain, a été sommé par le général Smith, qui commande actuellement à Vera-Cruz, de quitter cette ville dans un très court délai.

COUR D'ENQUÊTE.—Les séances du 6 et du 7 de la cour d'enquête ont été consacrées à l'interrogation du général Quitman. Ce témoin a démontré que les plans pour l'attaque de la forteresse de Chapultepec avaient été arrêtés par le général Scott et exécutés ensuite par les différents corps de l'armée.

LA PRESSE.—Il y a 218 journaux politiques dans la Pensylvanie, 274 dans l'Ohio, et environ 200 dans l'Etat de New-York.

BUENOS-AYRES ET MONTEVIDEO—On a reçu à New-York des nouvelles très récentes de Montevideo. La tranquillité continue à régner dans la province de Buenos-Ayres; tous les habitans se sont enrôlés. L'intervention européenne rencontre une vive opposition.

(*Correspondance de l'Abeille.*)

PHILADELPHIE, 6 juin 1848.

Philadelphie n'est plus reconnaissable. On y parle toutes les langues depuis quelques jours. Les hôtels sont envahis et l'on calcule qu'il se trouve ici actuellement près de dix mille personnes venues des autres Etats. Vingt mille autres arriveront probablement dans les prochaines vingt-quatre heures.

Bien que nous soyons à la veille de la réunion de la Convention, tout est encore dans le doute. Chaque aspirant a ses amis qui ne sont pas seulement actifs et zélés, mais qui sont parfois indiscrets. Il en est toujours ainsi. Les grandes discussions ont lieu dans les hôtels; c'est de là qu'émanent toutes les opinions et tous les calculs.

Le zèle avec lequel on soutient les droits de chaque aspirant ne doit faire concevoir aucune inquiétude. Au contraire, c'est une preuve que le candidat de la Convention sera accueilli avec enthousiasme.

Il est à peu près certain qu'il n'y aura pas de choix au premier scrutin, à cause des nombreuses préférences personnelles. Les amis de M. Clay se compteront tout d'abord. Si leur candidat succombe, c'en est fait de lui. D'un autre côté, les partisans du général Taylor ne se présenteront pas en nombre au premier scrutin, ceux du général Scott suivront la même tactique. M. Webster recevra un petit nombre de voix, et puis il ne sera plus question de lui.

Il n'y aura de lutte qu'entre le général Taylor et le général Scott. Il n'est pas impossible que l'on tente un compromis, mais je ne pense pas que cette éventualité se réalise. Le fait est que tout le monde fait des calculs et qu'aucun ne se ressemble. La plupart n'ont d'autre fondement que le désir de ceux qui les font; c'est dire qu'il y en a d'extravagans.

D'après les informations les plus précises, je suis porté à croire que le général Taylor recevra de 115 à 125 voix au premier scrutin, M. Clay à peu près 100, le général Scott 40 ou 50, et M. Webster environ 20. Au second scrutin, le vote de M. Clay diminuera, et les trente-six voix de New-York se partageront entre les divers aspirans.

Plusieurs meetings d'organisation ont eu lieu aujourd'hui. Les amis du général Taylor parlent de nommer président intérimaire de la Convention M. Vance, de l'Ohio. On ignore quels arrangemens seront pris ensuite.

Le général Cass, accompagné de plusieurs membres democrates des deux chambres du Congrès, est arrivé ici cette après-midi. On y attendait depuis deux jours.

Chronique locale.

RENVOYÉE PARDEVANT LA 1RE COUR DE DISTRICT.—La femme Mathilda Raymond comparaissait hier matin devant le recorder Baldwin; elle a été renvoyée à la 1ere Cour de District [illegible] une maison mal famée dans la [illegible] Elle a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution devant ce dernier tribunal.

1RE COUR DE DISTRICT.—Lise Vinette, femme de couleur libre, prévenue de vol, a été hier mise en jugement et acquittée par le jury. James Brady a été trouvé coupable d'assaut et batterie, mais le jury l'a recommandé à la clémence de la Cour. Eliza Reynolds, accusée de vol, a assisté à la lecture de son acte d'accusation, et s'est déclarée innocente. L'avocat général a enregistré bon nombre d'actes d'accusation contre plusieurs prisonniers.

3ME COUR DE DISTRICT.—Une question d'un certain intérêt a été agitée pardevant le juge Kennedy, dans l'affaire de Barthélemy Fleitas vs la Municipalité No Un. M. Fleitas maintient que les propriétaires ont le droit de faire eux-mêmes leurs trottoirs en face de leurs propriétés; la Municipalité, au contraire, prétend qu'elle a le droit de paver les rues et de faire les trottoirs. La cour a pris l'affaire en considération.

RIXE A BORD D'UN NAVIRE.—Une rixe a eu lieu dans l'après-midi du 12 de ce mois à bord du navire anglais Token, mouillé dans le port de la 3ème Municipalité, entre trois individus nommés John Russom, Thomas Nurse et James Nurse. Russom a été assailli par ces deux derniers individus qui l'ont frappé à coups de bâton, et lui ont fait d'assez graves blessures. Le lendemain le blessé ayant porté sa plainte devant le recorder Seuzeneau, les deux agresseurs ont été immédiatement arrêtés, et ont du fournir un cautionnement pour répondre de leur prochaine comparution. L'affaire a été examinée hier matin par le recorder Seuzeneau qui a renvoyé les accusés pardevant la 1ère Cour de District.

UNE MAISON MAL FAMÉE.—Le commissaire Brown, du 6me district de la Première Municipalité, a arrêté hier la femme Fanny Riley, sous prévention de tenir une maison mal famée dans la rue St-Philippe, contrairement aux ordonnances de police. Fanny a été condamnée par le recorder Genois à payer une amende de $25; n'ayant pu l'acquitter, elle a été envoyée en prison pour un mois.

ACCUSATION DE VOL.—George A. White a été arrêté hier par l'officier de police Everett de la 2de Municipalité, sous prévention d'avoir dérobé une caisse de marchandises pendant qu'il déchargeait le navire Miltiades, et de l'avoir envoyée chez M. Blache, encanteur, pour être vendue pour son propre compte. Elle appartenait à la maison North & Brothers, de cette ville. Le prévenu a fourni un cautionnement de $500 pour comparaître le 22 du courant, devant le recorder Baldwin.

ABUS DE CONFIANCE.—Vers le mois de septembre dernier, Mary Dunlap, femme de couleur libre, confia à Mme Gayarré une pièce de toile pour en faire des chemises. Elle a porté hier une plainte en abus de confiance contre cette dame, en déclarant qu'elle avait depuis lors cherché inutilement la pièce de toile ou les chemises.—La femme de couleur libre, Marie Joseph Rodriguez a également saisi le recorder Génois d'une plainte en abus de confiance contre une autre femme de la même condition, nommée Renette Rousseau.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No. UN.—Le Conseil a siégé hier soir en séance extraordinaire. Le secrétaire donne lecture d'un message du Maire, recommandant la nomination d'un comité pour faire les arrangements nécessaires à la célébration du 4 Juillet prochain. Sur motion, MM. Fabre, Blanque et Giquel sont nommés de ce comité, qui est, en outre, autorisé à faire les arrangements relatifs à la réception du général Persifor F. Smith.

M. Barthe demande au Conseil la nomination d'un comité spécial de trois membres chargés d'examiner les accusations portées contre lui par l'ex-alderman Bureau. Le fauteuil désigne de ce comité MM. Dupré, McNeil et Wiltz.

Le Conseil discute ensuite le rapport du comité des améliorations, concernant le nivellement des banquettes dans le 5me et le 7me district. Après une assez vive discussion sur motion de M. Hagan, ce rapport est référé à un comité spécial de trois membres. Le voyer est autorisé à donner son opinion au comité. Puis, le Conseil s'ajourne à lundi prochain.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO. UN.

Séance de lundi 12 juin 1848.

Le Conseil s'est réuni conformément à l'ajournement.

Les membres présents furent: l'honorable Joseph Genois, recorder et président, MM. les aldermen Barnes, Barthe, Duplessis, Duncan, Dupré, Fabre, Gourdain, Hagan, Lanata, Lilly, McNeil, O'Neal et Wiltz—13.

Absents MM. les aldermen Blanque et Giquel—2.

L'alderman Gurlie est absent par congé.—1.

M. Lanata fait la motion que le Conseil se dispense de la lecture du journal.

M. Fabre fait la motion que le président soit autorisé à le signer.

Ces motions sont rejetées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu—et sur motion de M. Wiltz, il est corrigé de manière à faire que dans le rapport verbal qu'il a fait sur la lettre de M. Cordier, il a dit que le comité ne pourrait s'accorder et que c'est une des raisons qu'il a engagé à demander que le comité fut déchargé. Le procès verbal ainsi corrigé a été approuvé.

Le message suivant transmis par le maire est lu:

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
12 juin 1848.

M. le président et MM. les membres du Conseil de la Municipalité No Un.

Messieurs:—Je crois qu'il est convenable de vous prévenir de la panique qui a existé la semaine dernière dans le faubourg Tremé; la cause de cette panique provient des morsures dangereuses faites à un enfant par un chien que l'on croit enragé et qui a mordu plusieurs chiens dans cette partie de la ville. J'ai immédiatement fait promulguer l'ordonnance passée par le Conseil Général le 17 mars 1846. J'ai également fait promulguer les résolutions du Conseil de la Municipalité No. Un, datées les 12 août 1836 et 3 juin 1839 qui défendent de laisser courir les chiens dans les rues sous peine d'amendes. J'ai donné avis public qu'à partir du 12 du courant l'on jetterait des saucisses empoisonnées. Je soumets ces mesures à votre examen.

Je prendrai la liberté d'appeler l'attention de votre honorable corps sur les propositions cachetées qui lui ont été adressées lundi dernier pour la fourniture des bois: ce terme passé l'on ne peut en recevoir d'autres.

Je suis avec respect votre très humble serviteur,
A. D. CROSSMAN, Maire.

P. S. Ci inclus je vous transmets une lettre de M. Z. Carelier sur laquelle j'appelle votre attention.

Après la lecture de ce message M. Barthe fait la motion que toute cette partie qui a trait aux chiens enragés soit référée à un comité de trois avec pouvoir d'agir, qui s'entendra avec le Maire.

Cette motion mise aux voix est adoptée.

M. Giquel prend son siège.

M. Fabre demande que la question soit posée de nouveau, attendu que des aldermen présents n'ont pas voté.

M. Hagan s'oppose à cette manière de procéder. Le président décide que le vote sera pris de nouveau. M. Hagan fait appel au Conseil de la décision du président.

L'appel nominal demandé, il paraît que MM. Barnes, Barthe, Hagan, Lanata, Lilly, Wiltz—6—votent dans la négative, et que MM. Duplessis, Duncan, Dupré, Fabre, Giquel, Gourdain, McNeil et O'Neal—8—votent dans l'affirmative. La décision du président est maintenue.

L'appel nominal demandé sur la motion faite par M. Barthe, il paraît que MM. Duplessis, Fabre, Giquel, Lilly, McNeil, O'Neal et Wiltz, 7—votent dans la négative. Et que MM. Barnes, Barthe, Duncan, Dupré, Gourdain, Hagan et Lanata, 7—votent dans l'affirmative. Cette motion est adoptée par la voix prépondérante du président.

Le président nomme, pour composer ce comité, MM. Barthe, Dupré et Duncan.

Sur motion de M. Hagan, le Conseil s'occupe des soumissions cachetées.

M. Isaac T. Stockton offre de fournir cent mille pieds de bois de pin à raison de douze cents (12 c.) le pied courant.

M. Geo. Kerk offre de fournir cinquante mille pieds de bois de pin à raison de treize cents le pied courant (13 c.).

Sur motion de M. Fabre:

Résolu que le Conseil de la Municipalité No Un accepte l'offre de M. Isaac T. Stockton, de fournir à cette corporation cent mille pieds de bois de pin pour la construction des warfs, et conformément aux spécifications, pour et moyennant la somme de douze cents le pieds courant.

M. Gustave Le Roi offre de fournir à cette Municipalité le bois de cypre à raison de quinze piastres le millier.

Sur motion de M. Hagan:

Résolu que le Conseil de la Municipalité No. Un accepte l'offre de M. Gustave Le Roi, de fournir à cette corporation, pendant un an, à partir de ce jour, tout le bois de cypre dont elle aura besoin, à raison de quinze piastres le millier.

Le secrétaire donne lecture de la lettre de M. Z. Cavelier, se plaignant de la mauvaise confection des ponts, depuis la rue St Pierre jusqu'à la rue Conti, ce qui cause la destruction des propriétés, et les corridors et banquettes étant impraticables à chaque averse.

Sur motion de M. Lanata, cette lettre est référée au Voyer, avec instruction de faire un rapport à la séance prochaine.

Appel des comités.

M. McNeil, président du comité de finances, présente la résolution suivante, laquelle, sur motion et après dispense des règles, a été adoptée:

Résolu que le Maire est prié d'émettre des mandats en faveur des personnes dont les noms suivent, et pour les sommes ci après, savoir:

Robert Spedden, coroner de la paroisse d'Orléans. $170.

A. H. Fishbourne, pour 200 plans lithographiés, $75.

Après dispense des règles, M. McNeil présente deux lettres, l'une de M. Ouliff, demandant une avance de $500 et l'autre de M. Firmin Le Vasseur, priant le Conseil de lui laisser savoir s'il peut faire enlever les bâtisses qu'il a fait construire sur les terrains qu'il loue de la Municipalité, et que M. P. Vilichi a achetés le 10 courant. Sur motion de M. Giquel, la lettre de M. Ouliff est référée au comité de finances, avec pouvoir d'agir, et celle de M. Le Vasseur est référée au comité judiciaire.

M. Barthe, président intérimaire du comité des améliorations, présente le rapport et la résolution qui suivent:

Le comité des améliorations vous recommande l'adoption du rapport et des résolutions qui suivent:

Votre comité approuve la résolution présentée par M. Barnes pour peindre les marches, mais il a cru devoir l'amender de la manière suivante:

10 Résolu que des propositions cachetées pour peindre les marches de la Municipalité No Un seront reçues jusqu'au ———— lundi de ———— 1848, cet ouvrage sera fait conformément aux spécifications déposées au bureau du voyer et sera payé de la manière suivante:

. . . .

La résolution présentée par M. Barthe pour avancer de l'argent à MM. Bourghes et Collins, contracteurs pour la fouille des canaux Girod et Claiborne, n'a pas obtenu l'approbation de votre comité qui représente la résolution offerte à une séance précédente et qui se lit ainsi qu'il suit:

30 Résolu que le voyer est et demeure requis de donner avis à MM Bourghes et Collins d'avoir à achever, sous un délai de huit jours, la fouille des canaux Girod et Claiborne.

Résolu que ce délai expiré, il sera du devoir du voyer d'employer un nombre suffisant d'ouvriers pour achever la fouille des canaux Girod et Claiborne. Il est bien entendu que les sommes à payer, pour l'achèvement des dits canaux, sera réduite, lorsque l'un et l'autre canal sera terminé, de la somme que MM. Bourghes et Collins doivent recevoir d'après leur contrat.

Votre comité vous recommande l'adoption des résolutions qui suivent:

30 Résolu que le voyer est requis de faire placer le gaz dans l'étage supérieur de l'Hotel de Ville avant l'achèvement des enduits.

40 Résolu que le voyer est requis de faire faire des ponts sur le canal Girod, dans la partie urbaine de cette municipalité, partout où ils seront nécessaires.

E. BARTHE, président par interim.
JOHN DUNCAN,
JOSE BARNES.

M. Barnes fait la motion de remplir le premier blanc par "lundi prochain 19 du courant," cette motion est rejetée.

Sur motion de M. Giquel, le blanc est rempli par "le premier lundi de juillet."

Sur motion de M. McNeil, le Conseil décide que le paiement aura lieu en un billet à six mois de date, du jour où l'ouvrage sera achevé et accepté par le voyer.

La première résolution ainsi amendée est adoptée par le Conseil.

M. O'Neal fait la motion de mettre à l'ordre du jour pour la séance prochaine les résolutions relatives à MM Bourghes et Collins. Cette motion est rejetée et le Conseil adopte les dites résolutions.

Sur motion de M. Barnes, le Conseil adopte la troisième et la quatrième résolutions.

M. Barthe, président du comité judiciaire présente le rapport et la résolution qui suivent, lesquels, sur motion et après dispense sont séparément pris en considération.

Le comité judiciaire a l'honneur de vous soumettre le rapport et la résolution qui suivent:

Votre comité fait un rapport défavorable à la réclamation de M. H. Gobet qui demande une somme de $7,500 pour dommages intérêts.

Votre comité croit devoir vous recommander l'adoption de la résolution suivante, présentée par M. J. L. Fabre, en remplissant le blanc par le chiffre $.

Résolu que le trésorier du département de la police, paiera sur le mandat du maire à MM. E. Prevost et à J. U. Chevalier, assesseurs de la Municipalité No Un, à chacun la somme $ pour avoir fait le recensement des enfants de cette Municipalité pour l'année 1847.

E. BARTHE, Président.
J. L. FABRE.

Sur motion, le Conseil adopte le rapport relatif à la réclamation de M. Gobet.

M. Giquel demande que le blanc dans la résolution soit rempli par le chiffre $100.

M. Dupré fait la motion de mettre cette résolution à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

L'appel nominal demandé, donne le résultat suivant: MM. Duncan, Dupré, Lanata, Lilly et McNeal 5—votent dans l'affirmative, et MM. Barnes, Barthe, Fabre, Giquel, Gourdain, Hagan, O'Neal et Wiltz—8—votent dans la négative.

M. Giquel renouvelle sa motion de remplir le blanc par $100. Cette motion est rejetée.

M. Fabre fait la motion de remplir le blanc par $150. M. Dupré propose de le remplir par $90. L'appel nominal demandé sur la motion de M. Dupré, donne le résultat suivant: MM. Dupré, Gourdain, Lanata et Lilly—4—votent dans l'affirmative; et MM. Barnes, Barthe, Duncan, Duplessis, Duncan, Fabre, Giquel, Hagan, McNeil, O'Neal et Wiltz—9—votent dans la négative.

M. Dupré fait la motion que cette résolution reste déposée sur le bureau sujette à l'appel du Conseil. Le Conseil rejette cette motion.

M. Giquel demande que le Conseil alloue une somme de $125. L'appel nominal demandé donne le résultat suivant: MM. Barnes, Giquel, Gourdain et Lilly—4—votent dans l'affirmative, et MM. Barthe, Duncan, Dupré, Fabre, Hagan, Lanata, McNeil, O'Neal et Wiltz—9—votent dans la négative.

M. Hagan fait la motion que le Conseil adopte le chiffre de $150. L'appel nominal demandé, il a paru que MM. Dupré, Giquel, Lanata, Lilly et McNeil—5—votent dans la négative, et que MM. Barnes, Barthe, Duncan, Fabre, Gourdain, Hagan, O'Neal et Wiltz—8—votent dans l'affirmative.

Le Conseil adopte la motion de M. Hagan.

M. Fabre offre le proviso suivant qui est adopté: "Pourvu que lesdits assesseurs n'aient pas été payés par l'Etat pour avoir fait ce travail."

Sur motion, le Conseil adopte cette résolution ainsi qu'il suit:

Résolu que le trésorier du département de la police paiera sur le mandat du maire à MM. F. Prevost et F. U. Chevalier, assesseurs de la Municipalité No Un, chacun, la somme de $150 piastres pour avoir fait le recensement des enfants de la Municipalité No Un, pour l'année 1847; pourvu que lesdits assesseurs n'aient pas été payés par l'Etat pour avoir fait ce travail.

Après dispense des règles, M. Fabre, en sa qualité de membre du comité judiciaire, présente les deux pétitions qui suivent:

Emancipations—Première lecture.

La pétition de Pre. Davis, demandant à affranchir le mulâtre nommé George, âgé de 33 ans, avec permission de résider dans l'Etat.

La pétition de Benoit O. Vignaud, demandant à affranchir le mulâtre Joseph, enfant âgé de deux mois, avec permission de résider dans l'Etat. Ces pétitions sont référées au comité judiciaire.

Après dispense des règles, M. Fabre présente la résolution suivante:

Résolu que la résolution dernièrement adoptée par ce Conseil, et accordant $800 aux médecins qui ont soigné les indigents pendant la dernière épidémie est et demeure abrogée. L'appel nominal demandé, il paraît que MM. Barnes, Duncan, Gourdain, Hagan et Lanata 5, votent dans la négative, et que MM. Barthe, Dupré, Fabre, Giquel, Lilly, McNeil, O'Neal et Wiltz, 8, votent dans l'affirmative. Le Conseil adopte la résolution.

M. Dupré, président du comité de police, présente une lettre de M. C. Ramos, priant le dit comité d'acheter un moulin à maïs pour l'usage de la geole de police.

Sur motion de M. Barthe, cette lettre est référée au comité de police, avec pouvoir d'agir.

M. Lanata, comme membre du comité de police présente la résolution suivante, qui sur motion de M. Barnes, est référée au comité de police, avec pouvoir d'agir.

Résolu que le voyer est autorisé à acheter quarante barils de chaux de pierre et à la faire jetter sur les immondices qui se trouvent au pied de la levée entre les rues Jefferson et Conti.

Après dispense des règles, M. Barthe, offre la résolution suivante:

Résolution que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au ———— lundi de ———— 1848, pour la portion non encore adjugée, des réparations à faire à l'hôtel de ville de la Municipalité No. Un. Les dites réparations devront être faites d'après le plan et les spécifications déposées au bureau du voyer.

Payement———.

Sur motion de M. Giquel, le blanc est rempli par le premier lundi de juillet.

Sur motion de M. Hagan, le Conseil décide que le paiement aura lieu au comptant. Sur motion du même membre cette résolution est référée au comité des améliorations, avec instruction de faire un rapport à la séance prochaine.

M. Lanata fait la motion que le Conseil s'occupe des rapports du comité des améliorations et des ingénieurs chargés d'établir les niveaux donnés pour la confection des banquettes.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil décide que ces divers rapports seront pris en considération dans une séance spéciale qui aura lieu jeudi 15 du courant.

Après dispense des règles, M. Barnes offre la résolution suivante, qui est mise à l'ordre du jour pour la séance prochaine.

Résolu que jusqu'à nouvel ordre il est permis de vendre sous les marchés de cette Municipalité, les diverses qualités de vermicelle.

M. Hagan offre une longue communication de M. J. C. Forsbey, relative à l'établissement d'un télégraphe pour les incendies. Cette communication est référée au comité des incendies.

M. Giquel, au nom d'un comité spécial, présente le rapport et la résolution qui suivent et qui sont adoptés après dispense des règles:

Le comité spécial auquel a été référée la pétition du major Gally, demandant l'élargissement de la porte de la grille de la Place d'Armes, en face de l'église St-Louis, et la construction d'une rampe en pierres plates, a l'honneur de rapporter que les dites améliorations sont nécessaires et devraient être accordées; en conséquence, il offre la résolution suivante:

Résolu que le Voyer est et demeure autorisé à élargir de deux pieds la porte de la grille de la Place d'Armes, en face de l'Eglise St-Louis, et à faire faire une rampe en pierres plates en face de la dite porte.

E. GIQUEL, Chairman,
JOHN DUNCAN,
JOHN BARNES.

Sur motion de M. Wiltz, le Conseil procède à la nomination d'un commissaire pour le cinquième district.

M. Wiltz annonce M. McClellan comme candidat.
" Dupré " A. Lange "
" Duncan " Hopkins "
" Barthe " Gaudy "

Les bulletins sont déposés dans le scrutin.

Le président nomme MM. Wiltz et Duncan vérificateurs—Treize votans.

Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant:

M. McClellan obtient	2	votes.
" A. Lange "	3	"
" Hopkins "	3	"
" Gaudy "	3	"
" Planchard "	2	"

Pas d'élection.

Le Conseil procède à un second ballotage.

M. Wiltz annonce M. A. Lange comme candidat
M. Lilly " M. McClellan "

Les bulletins sont déposés dans le scrutin; les mêmes vérificateurs sont nommés.—même nombre de votans. Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant

M. McClellan obtient	4	votes.
" A Lange "	5	"
" Gaudy "	4	"

Pas d'élection.

Le Conseil procède à un troisième ballotage—Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant:

M. A. Lange obtient	5	votes.
" Gaudy "	5	"
" McClellan "	3	"

M. Fabre fait la motion que cette nomination soit laissée aux aldermen du 5me district.

Le président décide que cette motion n'est pas à l'ordre.

Le Conseil procède à un quatrième ballotage—Le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant

M. A. Lange obtient	5	votes.
" McClellan "	4	"
" Gaudy "	4	"

Pas d'élection.—Le Conseil procède à un cinquième ballotage; le dépouillement du scrutin donne le résultat suivant:

M. A. Lange obtient	8	votes.
M McClellan "	4	"
M. Gaudy "	1	"

En conséquence, M. A. Lange est déclaré dument élu commissaire du 5me district.

Sur motion de M. Lanata, le Conseil s'ajourne à jeudi, 15 du courant, à 6 heures P. M.

JH. REYNES, Secrétaire

FEUILLETON.

UN MARIAGE DE PARIS.

(Voir l'*Abeille* du 11 mai au 15 juin.)

XV.

La fiancée du prologue.

Cyprien de Mayran, que nous avons laissé, dans une fièvre d'attente, à l'angle de la place d'Espagne, s'épuisait encore en conjectures fausses sur la nouvelle surprise que lui préparait Rodolphe Jeffery. Tout à coup il fut frappé d'une idée qui lui donna un regret mortel.—J'ai fait une grande faute, dit-il en lui-même; j'ai laissé échapper étourdiment ce Rodolphe. En ce moment, il est libre de ses actions, et comme les reres ne lui manquent jamais, il va, dans cet immense hôtel peuplé d'étrangers et d'étrangères, il va supplier quelque femme facile de lui accorder un tour de promenade à Villa-Borghèse, et je me trouverai en face d'une voyageuse inconnue, et d'une atroce mystification.

Ce raisonnement ne manquait pas de justesse, mais il a été décrété par le destin que le champ des conjectures serait toujours semé d'erreurs.

Rodolphe Jeffery parut donnant le bras à une très jeune femme qui semblait même n'avoir pas atteint l'âge légal que le code impose à l'amour, quand il vient demander la bénédiction nuptiale au pied des autels.

De Mayran regarda cette femme, avec un empressement qui, en toute autre occasion, eût été un crime d'impolitesse, et qui fut corrigé tout à coup par un mouvement respectueux:

—C'est mademoiselle Adrienne de Sivory ' s'écria Cyprien avec une vive expression de joie.

—Et aujourd'hui, dit Rodolphe, c'est madame Jeffery, et j'ai l'honneur de lui présenter M. Cyprien de Mayran.

Le jeune homme s'inclina et prit la droite de la jeune femme, qui désignait du bout de son ombrelle à son mari l'escalier de la Trinité-du-Mont.

Mme Jeffery rayonnait de bonheur; sa fraîche figure, où le sourire ne s'éteignait jamais, était une révélation permanente de toutes les joies intérieures de la jeune femme qui vient de voir se réaliser le double rêve du voyage en Italie, et du mari aimé. Ses pieds d'enfant ne touchaient pas la terre; ses yeux voulaient tout voir à la fois, et ne s'arrêtaient sur rien; elle prenait à témoin de ses allégresses tout ce qui l'environnait dans sa marche, les palais, les arbres, les fontaines, la fraîcheur des jardins, l'éclat du jour, l'azur du ciel.

Cyprien de Mayran, qui avait appris à l'école du malheur l'art de penser vite, se rendit bientôt raison de cette mystérieuse terreur qui avait assailli Rodolphe, et de son obstination à soutenir qu'il était venu seul à Rome. En effet, ce jeune mari, si joyeux du bonheur de sa femme, était tout à coup menacé d'une catastrophe domestique. Cyprien, peu délicat dans le choix de ses vengeances, pouvait, d'un seul mot, empoisonner le miel que savourait cette heureuse Adrienne, et mettre à sa robe nuptiale un crêpe de deuil.

En dépit de ces justes ressentimens, Cyprien regarda cette jeune femme avec des yeux remplis d'un tendre intérêt. La promesse qu'il avait faite à Rodolphe était superflue; il y avait, au fond de son cœur épuré par l'infortune, un retour de nobles sentimens, qui ne lui auraient pas permis de troubler la fête d'une jeune femme, innocente des torts de son mari.

Il ne fallut donc qu'un instant pour agiter ces pensées au fond du cœur de Cyprien.

—Monsieur de Mayran,—dit Mme Jeffery en mettant le pied sur la première marche du grand escalier de la *Barcaccia*,—nous avons bien souvent parlé de vous avec Rodolphe. C'est que mon mari vous aime beaucoup. Comme il a été heureux de vous trouver à Rome! Vous ne vous écrivez donc pas, Messieurs, entre vieux amis!

—Oh! Madame,—bégaya Cyprien,—les lettres.... en pays étranger.... il est difficile.... nous sommes paresseux....

—Il est si doux de s'écrire! poursuivit Adrienne; savez-vous monsieur de Mayran, qu'il y a déjà bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous.... attendez.... oui, c'est depuis cette soirée de l'Opéra, où Rodolphe vous fit une visite dans votre loge....

—Je me rappelle très bien cette soirée, dit de Mayran avec un sourire contraint.

—Mme de Mayran, continua la naïve Adrienne, était bien la plus jolie femme de cette soirée. On ne regardait qu'elle. Je fus surtout ravie de sa coiffure, toute mélangée de perles et de rubis, avec un goût charmant.

A ces mots, Rodolphe serra le bras de sa femme contre lui, muet avertissement qui conseille de prendre un autre sujet d'entretien; mais Adrienne prit ce mouvement de bras pour une de ces étreintes d'affection, assez communes en public, entre jeunes époux; elle rendit donc cette sorte de caresse déguisée à son mari, et poursuivit sur le même ton:

—Je ne comprends pas qu'une femme jeune, une Parisienne, une artiste, puisse consentir à laisser partir son mari, seul, pour ce beau voyage d'Italie. Rodolphe m'a bien étonné lorsqu'il m'a dit que Mme de Mayran ne vous avait pas accompagné.

—Oui.... en effet,—dit Cyprien avec un embarras tout nouveau pour lui,—c'est ce qui a été remarqué.... j'ai voulu décider ma.... femme.... Eh bien !.... elle a les goûts sédentaires.... elle ne connait que Paris au monde.... enfin....

—Il y a une infinité de Parisiens et de Parisiennes comme cela,—dit Adrienne en riant;—ils croient que l'univers se compose d'une seule ville, qui est Paris. Hors de Paris, le néant commence. Cette opinion est même descendue jusqu'aux loges de tous nos portiers parisiens. Allez voyager aux Antilles, au Brésil, au Sénégal, à Calcutta; si, en votre absence, on vient vous demander chez votre portier, il répondra toujours que vous êtes à la campagne. Pour les portiers, l'univers est une vaste campagne nue, au milieu de laquelle on a bâti une ville tout exprès pour eux.

Cette digression eut un heureux résultat pour Rodolphe et Cyprien; un double sourire éclaira leurs figures, et ils se regardèrent même un instant, pour échanger un signe de tête d'approbation.

Nos trois personnages étaient arrivés sous les arbres de la terrasse de *Monte-Pincio*, devant le palais de l'Ecole française.

—Ici, nous sommes chez nous, dit la jeune femme en fermant son ombrelle,—et voilà une promenade que je ferai bien souvent. Par bonheur, le coup d'œil est admirable; nous planons à vol d'oiseau sur toute la ville, et l'extrémité de cette longue rue qui commence devant nous et finit au pont Saint-Ange, nous voyons deux belles choses: Saint-Pierre et le Vatican. On peut regarder ce tableau toute sa vie sans être trop malheureux.

—Il paraît donc, madame, demanda Cyprien, que vous comptez faire un long séjour ici?

—Ah! dit Adrienne étonnée, votre ami Rodolphe ne vous a donc pas tout dit?

—Nous n'avons pas eu le temps de causer longtemps ce matin, dit Rodolphe avec embarras.

—Madame, dit Cyprien, j'ai beaucoup de plaisir à vous écouter, et vous remplirez admirablement la lacune que votre mari a laissée aujourd'hui dans notre conversation.

—Eh bien! monsieur de Mayran, puisque deux anciens amis, comme vous et Rodolphe, ne doivent rien se cacher, vous saurez que vous avez, sous vos yeux, deux mariés, riches en jeunesse, en gaîté, en amour, en avenir, mais très pauvres en revenus. Mon mari, avant notre mariage, possédait une assez jolie fortune, mais un coup de malheur l'a ruiné....

—Ruiné, dit Rodolphe comme un écho en sourdine.

—Cela vous étonne, monsieur de Mayran, poursuivit Adrienne, parce que vous connaissez mon mari. Rodolphe, comme disait ma mère, était un jeune homme d'une conduite irréprochable. Malheureusement, quelques mois avant notre mariage, qui avait été fixé à ma majorité, il se lança dans des affaires de Bourse, et de fausses spéculations pour augmenter sa fortune; on ne le voyait même plus dans ma famille, ce qui m'inquiétait un peu, à vrai dire. Enfin, nous avons appris le secret de sa trop longue absence. Rodolphe était ruiné par une baisse sur les fonds publics!

—Par une baisse sur les fonds publics!—répéta Rodolphe, pâle comme la mort, et agité de mouvements convulsifs.

—C'est singulier! remarqua Cyprien, j'aurais pu soupçonner un vice.... quelconque chez votre mari, mais jamais le vice du jeu.

—Oh! ce n'est pas précisément le vice du jeu, dit Adrienne.... A la Bourse, on ne joue pas, on spécule; c'est du moins ainsi que mon père me l'a expliqué. Les femmes n'entendent rien à ces choses. Au reste, comme vous voyez, ma famille n'a point cru que le malheur de Rodolphe la déliait de sa parole; nous avons été unis. Ma dot nous suffira pour vivre assez honorablement à Rome, et mon mari est décidé à se fixer pour toujours dans cette ville, où il espère se faire un état d'artiste avec ses deux goûts d'amateur: la musique et la peinture.

—Pour toujours! dit Cyprien, comme s'il n'y avait eu que ces deux mots dans les dernières phrases de Mme Jeffery.

—Pour toujours! répéta Rodolphe avec un accent décidé.

Cyprien, la tête inclinée, l'œil fixe, paraissait absorbé dans de graves réflexions.

[*à continuer.*] MERY.

SOCIETE SAVOISIENNE DE BIENFAISANCE.

Une assemblée générale des membres de cette société, aura lieu dimanche le 18 de ce mois, à quatre heures, rue de l'Hôpital, entre Royale et Bourbon, maison face à Fischer.

JULES CARTIER,
Secrétaire pro-temp.

Nouvelle-Orléans, le 15 juin 1848.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPEDIES.

Navire Carolus, Storer, pr Boston.
Genessee, Watts, pr Marseille
Mance, Fish, pr Boston.
Orozimbo, Profumo, pr Barcelonne.
Rockall, Foster, pr Vera Vera Cruz
Moslem, Pettes, pr Vera Cruz
Mary Pleasants, Brown, pr Vera Cruz.
Alhambra, Wilson, pr Vera Cruz
Barque Sarah Hand, Whitney, pr Philadelphie.
Mallory, Babidge, pr New York.
Joseph Fish, Beavy, pr Hambourg
Brick Pulaski, Norris, pr Gibraltar
Mitaudon, Bossoin, pr Tampico
Alaime Gray, Collins, pr la Havane.
Steamer Ohio, Burns, pr Vera Cruz.

ARRIVES.

Navire à vapeur Portland, Place, de Vera Cruz.
Elizabeth Ellen, Tyler, de Boston
Rappahannock, Cushing de New York
Columbiana, Mallet, de New York
Geo Evans, Coulfard, de Boston
Camera, Dunbar, de Charleston.
Russia, Rantford, de Vera Cruz.
Arkansas, Howard, de New York
Hermann, Welsh, de Philadelphie
Oceana, Stephenson, de Bordeaux
Barque Nashua, Decan, de Philadelphie
Florence, gourmeier, de de Richmond
Henry Harbeck, Mervin, de New York
Chas Devens, Bailey, de Newport, R I.
Walter, Thompson, de Charleston
Paris, Williams, pr Boston
Brick Wolbording, Higgins, de New York
Goëlette Ella, Schersbeck, de Pensacola
Dora, Boghich, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Peytona, Shalcross, de Louisville
Mobile, Button, de Mobile
Maganie, Kleine, de Baton Rouge
St Helena, Welch, d'Alexandrie.
Gen Lafayette, Montgomery, de Louisville.
Munroe, Murphy, de la rivière de Ouachita.
Mume, Delfares, de Lockport
Gen Scott, Sharp, de Cincinnati.

MEMORANDA.

NEW YORK, 6 juin—Expédié, navire Oswego, Ingersoll, pour la Nouvelle Orléans, arrivé, navire Hero, Griffith, do.

BOSTON, 4 juin—Arrivé, navire Bay State, Simmons, de la Nlle Orléans.

BRISTOL, R. I., 27 mai—Arrivée, goëlette Planter Lawless, de la Nlle Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Acadia	pour New York,	Samedi	27 Mai
America	pour Boston,	Samedi	3 Juin.
Britannia	pour New York,	Samedi	10 Juin
Cambria	pour Boston,	Samedi	17 Juin.

D'AMERIQUE.

Acadia	de New York	Mercredi	21 Juin.
America	de Boston,	Mercredi	28 Juin
Britannia	de New York,	Mercredi	5 Juillet
Caledonia	de Boston,	Mercredi	12 Juillet

GRAND REMEDE DU SUD

☞ Recommandé par les médecins les plus distingués. SIROP CARMINATIF et ASTRINGENT du Dr BILLING.

Remède infaillible pour la dyssenterie. Ce sirop est employé dans ces maladies cruelles avec un grand succès, et donne des résultats merveilleux.

INSTITUTION DE Mme DERON.

LA distribution des prix aura lieu samedi, 17 du courant. L'exposition des ouvrages faits par les élèves de Mme Deron s'ouvrira le 16 à 8 heures, et durera jusqu'à la distribution.

Mme Deron vient de transférer son établissement dans la belle et vaste maison située rue St-Louis, 145, entre Dauphine et Bourgogne. 16 jn

BUREAU DU RECORDER.
Municipalité No Un.
RAPPORT DE LA GEOLE DE POLICE DU 14 AU 15 JUIN 1848.

Alfred,	M. Palan,	Larue,	marron.
Jean,	C. Clinsley,	garde de ville.	
Isaac,	Farrar,	Bianchi,	marron
George,	Capadin,	Whitemore,	do
Anne,	Mre Hunt,	garde de ville.	

16 jn O. DEBUYS, Clerk

☞ Le navire BRUNSWICK, capitaine Ryan, devant partir de suite pour Vera Cruz, les personnes qui ont des marchandises à bord sont priées de prendre immédiatement leurs permis en douane pour retirer les dites marchandises.
PIERRE POUTZ.
16 juin 93, rue de la Douane.

ON desire connaître la residence de M. HENRY GINIE, autrefois entrepreneur. Toute information sur ce Monsieur, sera reçue avec reconnaissance au No 90, rue des Magasins. 16jn

AUX BRIQUETIERS—On demande un briquetier habile pour prendre la direction d'une briquerie au dessous de la ville. Nul n'a besoin de faire d'application s'il n'a pas les qualités requises pour faire de suite de la brique de première qualité. S'adresser à la boite L. No 63, à la poste. 16 jn—3

60 PIANOS AU CHOIX.
MM. J. FAIVRE & D. ALLOVON

ONT l'honneur d'annoncer à leurs nombreux clients, qu'ils viennent de recevoir LE PLUS GRAND CHOIX DE PIANOS qu'il y ait jamais eu sur place. Cet assortiment se compose de MAGNIFIQUES PIANOS A QUEUE, PIANOS OBLIQUES, PIANOS DROITS, PIANOS CARRES. Tous ces superbes instruments sortent de leur manufacture de Paris et tous confectionnés d'après leur système si bien apprécié pour le pays. Il est inutile de dire qu'il n'existe aucun magasin dans cette ville qui puisse fournir à beaucoup près les avantages que MM. FAIVRE & ALLOVON offrent à leurs nombreux amis, tant par le grand choix que par leur MODICITÉ DE PRIX. Tous ces instruments possèdent le plus grand volume et beauté de son que l'on puisse désirer. (GARANTIE A SATISFACTION.

ASSORTIMENT DE
PIANOS D'ERARD,
PIANOS DE PLEYEL,
Au prix coûtant.

Pianos de tous prix pour location, No 44, rue Conti, entre Chartres et Passage de la Bourse.
16juin

Graines fraîches de Jardinages.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Rockall, du Havre, un grand assortiment de graines convenables pour la semence d'été et d'automne, se composant de choux assortis:

Choux tambours do; | do Vork; Radis jaune d'automne; | do d'Allemagne; Choux pain de sucre, | do St-Denis; do Berger; | do cœur de bœuf; do Savoy; | do rouge d'Allemagne; do Cavalier; | Choux fleurs; Laitues à tête; | do primeurs; do paresseuse; | Radis rouge; do choux; | do long écarlate; do royale; | do noir d'automne; do roquette;

Aussi, en main un assortiment de carottes, betteraves, épinards, pois, haricots; le tout frais et de première qualité. WM. DINN,
16jn No. 11, rue Commune

DROGUES ET MEDICAMENS récemment reçus à vendre:

Manne en larmes blanches, qualité supérieure, manne en sorte détaché, gomme arabique blanche No 1 et 2, gomme Sénégal belle et ordin, baie genièvre fraîche, chlorure de Labarraque, élixir anti-glaireux de Guillé, capsules de Raquin, pilules de Vallet, do de santé, fleurs et racine de guimauve nouvelle, fleurs tilleul, do de mauve, do de coquelicot, do de violette. Par P. CUSACHS,
16 ja encoig. Condé et St-Philippe.

VIN ROUGE DOUX—160 barils vin rouge doux, qualité supérieure, à vendre par
P. CUSACHS,
16 ja encoig. Condé et St-Philippe.

BOUTEILLES A MADERE — 20 caisses bouteilles à madère, à vendre par
P. CUSACHS,
16 ja encoig. Condé et St Philippe.

FORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. 3 ja

WYLIE & BOANA, ont transféré leur domicile au No 90, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 9inv

Aux Habitans Sucriers.

A VENDRE—Un moulin à sucre vertical, cilindre de 26 X 20. Chaudières à sucre de dimensions assorties, en fer fondu et battu, par
WYLIE & BOANA,
6 mai 90 Vieille Levée encoig. de la Douane

AVIS.

LE steamer anglais TRENT, capt [illegible], de la Vera-Cruz, arrivera à l'île aux Vaisseaux, le mardi 20 courant, et partira le même jour pour Southampton (Angleterre), touchant à la Havane, Nassau et Bermudes.

La malle et les passagers pour l'Europe et les Indes occidentales, seront transportés au steamer anglais par le rail road du Golfe du Mexique, au débarcadère de Proctor, sur le lac Borgne, et de là par le steamer Bolivar, capt. Henderson.

Prix du transport, $3.

Pour les visiteurs se rendant au steamer anglais et retour en ville, $6.

Des passeports doivent être pris pour la Havane, chez le consul espagnol, rue St Louis, 169.

Les passagers sont invités à se rendre au dépôt du rail road à midi, lundi, 19 courant.

Les lettres et les journaux doivent être déposés au bureau du consul anglais, avant 10 heures A. M. le 19 courant.

Pour plus amples informations, s'adresser en l'absence de M. G. Musson, au bureau de A. Gordon, No 6, Front Levée. G. MUSSON.
16 juin Contrôleur.

BAL
AU JARDIN DE CARROLLTON.
Second Bal de Société.

MESSIEURS les Souscripteurs sont priés de venir prendre leurs billets chez M. C. SY, ancienne salle des bains de la Bourse St-Louis, et sont prevenus (ainsi que les personnes invitées) que le second Bal aura lieu positivement samedi, le 17 juin 1848.

N. B.—Les chars partiront à 9 heures précises de l'encoignure Baronne et Poydras. 15 juin

SANGSUES.

A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg.
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en detail.

Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint,
17 mai—☞ rue de Chartres, 108.

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA.

450 Caisses VINS FINS, avec étiquettes empreintes sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les etiquettes sont en or ou en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,
16 jn 54, rue de la Vieille Levée.

HUILE de baleine—1500 gallons huile d'hyver purifiée, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
16 jn enc. Magasins & Lafayette.

CAFE DE RIO—3000 sacs café vert de Rio, en double sacs de toile, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
16 juin Encoig. Magasins et Lafayette.

CAFE DE LA HAVANE—200 sacs café supérieur, à vendre par
J. W. STANTON & Co,
16 jn encoig. Magasins et Lafayette.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Conseil de la Municipalité No Un,
Séance de mercredi, 8 juin 1848.

RESOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au premier lundi de juillet 1848 pour fournir à la Municipalité No Un des coquilles de lac qui seront débarquées sur le Canal Carondelet à l'endroit designé par le voyer, et en telle quantité que pourra le demander le comité des améliorations, jusqu'au 1er d'avril 1849. L'offre sera de tant par baril, payable comptant.

(Signé) J. L. FABRE, pres. pro tem.
Approuvé le 13 juin 1848
Signé, H. D. Crossman, Maire.
Pour copie conforme A. D. CROSSMAN,
Maire.

Conformément à la susdite resolution avis est par le present donné que des propositions cachetées seront reçues au bureau de la mairie jusqu'au premier lundi de juillet 1848, pour fournir à la Municipalité No Un des coquilles de lac, le tout comme il est expliqué dans la dite résolution. Conditions Comptant. A. D. CROSSMAN, Maire.
Nlle Orleans, le 15 juin 1848.

MAIRIE DE LA NLLE ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. Un.
Séance de mercredi 8 juin 1848.

RESOLU que des propositions cachetées seront reçues jusqu'au 1er lundi de juillet 1848, pour la réparation ou la construction durant les jours de cette année d'une partie des warfs situés en face de la Municipalité No Un. L'offre devra être faite tant par carré et par pilotis. La corporation fournira le bois et les pilotis, tous les autres materiaux seront à la charge du contracteur.—L'ouvrage sera fait conformément au plan et aux stipulations déposés au bureau du Voyer, et devra être commencé le premier du mois d'aout 1848.

Le paiement aura lieu en un mandat du Maire sur le Trésorier du département des travaux publics, toutes les fois qu'une somme de trois mille piastres sera due pour travaux achevés et acceptés par le Voyer.

(Signé) J. L. FABRE, Presid. pro temp.
Approuvé le 13 juin 1848.
Signé, A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme,
A. D. CROSSMAN, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 15 juin 1848

CONFORMEMENT à la résolution qui precede, avis est par le present donné que des propositions cachetées seront reçues à mon bureau jusqu'au premier lundi de juillet 1848, pour la réparation ou la construction durant les jours de cette année d'une partie des wharfs situés en face de la Municipalité No Un, aux mêmes prix et conditions mentionnés dans la susdite resolution.
15 juin A. D. CROSSMAN, Maire.

AVIS—Le soussigné étant dans l'intention de quitter la ville, déclare qu'il ne doit rien à personne. Son adresse sera à l'avenir No 4, rue Water, New-York. L. HYMAN.
15 juin

PENDANT notre absence, M. EDWARD CLAUDE, est porteur de notre procuration par acte pardevant Louis T. Caire, notaire public.
Nouvelle Orléans, 14 juin 1848.
RAVELET & FESTE,
15 juin 35 rue de Chartres au premier

LES GIRONDINS,
PAR LAMARTINE.

LES Girondins par M. de Lamartine, nouvelle édition en 8 vol. in 8o. sont en vente chez
VOR HEBERT, libraire,
15jn 149, rue de Chartres.

L'ILLUSTRATION,
JOURNAL UNIVERSEL.
Accompagné de Gravures sur Bois.

PARAISSANT à Paris tous les samedis, depuis le 3 mars 1843.

Chaque No. se compose de seize pages in-folio, imprimées sur trois colonnes et presente la révue la plus complète qui existe de tout ce qui est digne d'exciter l'attention publique dans les evenements contemporains.

On souscrit à la Nouvelle Orléans, chez
VICT. HEBERT, libraire,
No. 149, rue de Chartres

N. B—Les premiers Nos. contenant les evenements de février 1848, et commençant la nouvelle année (mars 1848), viennent d'être reçus par le navire Lyons, du Havre.

Les Nos. 257 et 258 arrivés sont arrivés. 15jn

PLUMES GALVANISEES—Aussi bon ne que des plumes en or, à 30 cents la carte, contenant 20 plumes et 1 bon porte plume—Plume No. 1, pour écrire l'expédié; do No. 2, pour la batarde; No. 3, pour l'anglaise; No. 4, écriture italienne, No. 5, pour la gothique et la musique; No 6, plumes de dames.

Dans le cas où les plumes ne seraient pas à la satisfaction de l'acheteur, on remboursera l'argent
A vendre chez V. HEBERT, Libraire,
15ja—6f 149, rue de Chartres

ECHO DES FEUILLETONS—La huitieme année de l'Echo des Feuilletons est en publication. On souscrit chez
V. HEBERT, Libraire,
15jn 149. rue de Chartres

UN jeune homme connaissant la pharmacie, trouverait à se placer en s'adressant à L. PINAC, Pharmacien, encoignure Orleans et Dauphine.
15 juin.

MARCHANDISES FRANÇAISES.
Importation directe.

LES soussignés ont constamment en magasin un assortiment complet de marchandises sèches qu'ils offrent à bas prix pour du comptant.
RAVELET & FESTE,
15 jn 35, rue de Chartres au premier

EN magasin et à vendre par D. Lanata, rue Jefferson, Nos 9 et 10.
106 barriques vin Bedfort de Marseille;
152 barriques vin Bordeaux ordinaire;
500 damejeannes françaises 5 gallons;
1008 caisses vin Medoc;
2000 livres ligne de pêche assorties. 15 jn

ABSYNTHE Suisse—Absynthe suisse supérieure en caisses, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

SERRURES françaises, numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

DAMEJEANNES FRANCAISES—500 damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Europe, et à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St Louis.

TOILE A VOILE DE COTON, numéros assortis pour tentes, voiles et prélats, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
15jn 22, rue St-Louis.

SARDINES—500 boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes sardines à l'huile, de la marque Auguste Gillet & Co, à vendre par
B. TALAMON,
15jn 192, rue Royale

VIN DE CHAMPAGNE—
195 paniers marque Marquis de Lorme,
85 " "Cordon vert," Comte de Marson,"
en bouteilles et demi-bouteilles, au débarquement du Brunswick, à vendre par D. D. GRATIAA.
15 juin 35, Natchez.

PRUNES à l'eau de vie—15 caisses à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
15jn 27, rue St-Louis.

AMANDES—10 balles amandes Languedoc, à vendre par
MARTIAL PEYRET & CO,
15jn 27, rue St Louis

VIN BLANC—25 barils Haut-Sauterne, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
27, rue St Louis.

VIN ROUGE EN CAISSES—500 caisses vin St-Julien, à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
27, rue St Louis.

VIN ROUGE—150 barriques et 10 pipes vin de Marseille en magasin et à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, rue St Louis

BOUCHONS—300,000 bouchons fins pointus; 20,000 bouchons fins à damejeannes, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, rue St-Louis.

MADERE—30 barils imitation Madère, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, rue St-Louis

VIN D'OPORTO—40 barils vin d'Oporto, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, rue St Louis

MUSCAT—40 barils et 50 caisses vin Muscat, en magasin et à vendre par
MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, St. Louis

FRUITS au sirop — 40 caisses prunes, pêches, coings, cerises et abricots au sirop, à vendre par MARTIAL PEYRET & Co,
15ja 27, rue St Louis.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre par J. M. CABALLERO,
9juin 32, Vieille-Levée

CIGARES de la Havane en déchargement du brick Millaudon, de la Havane—130,000 qualités assorties, à vendre par
J. M. CABALLERO,
9juin 32, Vieille Levée.

Anniversaire du 4 Juillet 1776.
FETE NATIONALE.
Place Lafayette.

LE soussigné, artificier, sollicité et encouragé par un grand nombre d'habitans de cette ville, se propose de donner un grand feu d'artifice sur la Place de Lafayette, le soir du 4 juillet prochain, en commémoration du jour à jamais célèbre de la déclaration de l'Indépendance des Etats-Unis.

Ce feu d'artifice sera composé d'un grand nombre de grandes pièces très variées et sera terminé par la représentation du capitol de Washington, avec la scène de la déclaration d'indépendance, laquelle sera saluée par un bouquet d'artifice composé de 2,000 différentes pièces d'artifice.

Une souscription est ouverte pour couvrir les frais du dit feu d'artifice. Le soussigné sollicite et espère obtenir le patronage des habitans de cette cité.

Nouvelle-Orléans, le 6 juin 1848.
7 juin G. CATOIR

Compagnie des Canaux de Barataria et de Lafourche.

UNE élection de cinq directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la dite Compagnie le JEUDI 29 juin courant, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M.
Par ordre de la direction,
9 ja—4 M. V. LABARRE, Secrétaire.

CIGARES de la Havane—22,000 marque la Pragarcia;
41,300 marque la Morena, en débarquement du brick Sitena, à vendre par B. VALLS,
14jn 27, Commune

PICADURA—9 balles en débarquement du brick Silena, à vendre par B. VALLS,
14ja 37, Commune

GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

CHARBON pulverisé pour distillateurs—6 boucauts, à vendre par
14ja B. VALLS, 37, Commune.

NOIR ANIMAL—60 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune

TABAC POUR PIPE et à chiquer, à vendre par B. VALLS,
19n 37, Commune

HUILE D'ANIS—A vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

HUILE DE PEPPERMENT—A vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

CIGARES de toutes qualités de la Havane et véritables principes, à vendre par B. VALLS,
14ja 37, Commune

AMANDES—Sans coque et à coque tendre, douces et amères, à vendre par
B. VALLS,
14jn 37, Commune,

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en debarquement et à vendre par B. VALLS,
14jn 37, rue Commune

CACAO—50 sacs de Para, en débarquement et à vendre par B. VALLS,
14jn 37, Commune.

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, Commune

RIZ DE LA CAROLINE—40 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

FIGUES de Smyrne, à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

RAISINS de Zante, (Corinthe,) à vendre par
14jn B. VALLS, 37, Commune

GUABA en grandes boites, à vendre par
14ja B. VALLS, 37, rue Commune

TABAC de la Havane—100 balles, à vendre par
14ja B. VALLS, 37, Commune

VINS—30 barriques vin de Roussillon, à vendre pour clôre une consignation, par
B. DE GOER & RIFFLARD,
14jn 21, Magasins

CAISSES vides à vins.—Le soussigné achete des caisses vides en bon état. F. JORDY,
14juin—5 No 10, rue Conti.

CHANGE sur la Havane, à 3 jours de vue, Do sur Boston, à 60 jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue Commune.

CIGARES de la Havane—2 millions de imperiales, regalias, canones, cazadores, caballeros, principes, millar, &c. des meilleures manufactures, depuis $10 jusqu'à $60 le millie, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14 juin 31, Commune.

GRAISSE—554 barils et tierçons et 122 barillets graisse en feuille, premiere qualité, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, Commune.

CONFITURES de la Havane—12 caisses confitures assorties, à vendre en gros par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, Commune.

GELEE DE GOUYAVE—En boites de 2 et 4 livres, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue Commune.

SUCRE—37 caisses sucre blanc de la Havane très sec, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
14juin 31, rue de la Commune

CAFE—100 sacs café vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
31, rue de la Commune.

INDIGO supérieur de Guatemala—6 surons à vendre par LABORDE & XIQUES,
14 juin 31, rue Commune.

THEREBENTINE—40 barils, à vendre à bas prix par ALFRED KEARNY & Co,
14 juin 98 rue des Magasins

GOUDRON, Raisine et Brai—2 000 barils des magasins maritimes de Wilmington, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
14 juin 98 rue des Magasins

ON demande comme apprenti, au No. 84, rue de Chartres, un jeune garçon de 14 à 15 ans.
8 ju—

Magasin Fashionable.
J. DUCOURNEAU,
Marchand Tailleur.
Encoignure St Charles et Commune.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et sa clientelle qu'il doit partir pour France le 12 courant.

Les personnes qui désireraient lui donner des commandes sont priées de passer à son magasin, où tous les ordres ayant rapport à sa profession seront reçus. L'attention qu'il apporte à la confection et au choix de ses commandes, lui mériteront, il espère, le patronage du public.
9juin—6f Jn DUCOURNEAU.

MAGASIN DE MERCERIE
84, RUE DE CHARTRES, ENTRE CONTI & BIENVILLE.
J. E. LOMBE & Co.

AU moment du départ pour la campagne, les dames sont respectueusement invitées à visiter le GRAND ASSORTIMENT de petits articles que contient ce magasin

Elles y trouveront réuni tout ce qui est nécessaire pour la couture, un grand choix de rubans, gants, éventails, parfumerie, peignes, laine à broder, patrons et canevas, bas d'enfants, deuil bas do, soie pour boutons, perles, ainsi qu'un très grand choix d'ombrelles, plumeaux, poupées et jouets d'enfants. 9 jn

A LOUER, $30 par mois, une MAISON bien convenable pour une petite famille, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Possession au 1er juillet prochain.

A vendre aussi à bon marché, les meubles meublant cette maison. S'adresser à
J. F. BERCIER & Co,
10juin 54, Vieille Levee

Installations et Bail d'un beau magasin à vendre.

LE soussigné, devant quitter le 1er septembre prochain, le magasin situé à l'encoignure St. Charles et Poydras, offre à vendre les installations et le bail dudit magasin, et il prévient en même temps le public qu'il vendra le restant de ses marchandises à des prix tres bas.
U. LAROUSSINE.
10juin—15f Encoig. St Charles et Poydras.

HOUBLON—Bois de teinture, acide sulfurique, acide muriatique, acide nitrique, ether acétique, do sulfurique, do nitrique, do muriatique, en debarquement et à vendre.
H. BONNABEL,
10juin Encoig. Natchez & Tchoupitoulas

VINS 1re qualité de la recolte de 1834, expressement pour les malades et les convalescents, importés directement par
H. BONNABEL,
10juin Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

ON demande un Commis pharmacien, s'adresser à H. BONNABEL,
10juin Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

ON DEMANDE—Une excellente modiste trouvera une bonne place permanente, chez
10 jn D. F. WAYMOUTH, 17, Chartres.

VIN rouge—9000 caisses Margaux, en magasin et à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
21 mars 34, Vieille Levée.

THEREBENTINE—100 barils en magasin et à vendre par
ALFRED KEARNY & Co,
9jn 98, Magasins.

CIMENT ROMAIN—125 barils ciment romain, venant d'arriver, et à vendre par
ALFRED KEARNY & Co
9jn 98, Magasins

VANILLE—9 caisses gousses de vanille, en magasin et à vendre par
J. M. CABALLERO,
3juin 32, Vieille Levée.

CIGARES PRINCIPES—Véritables de la marque du steamboat, en magasin et à vendre par
J. M CABALLERO,
3juin 32, Vieille Levée.

SUCRE—Blanc, brun et jaune, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 32, Vieille Levée.

VANILLE—12 caisses arrivant de Tampico et à vendre par J. M. CABALLERO,
3juin 32, Vieille-Levée.

COGNAC PELLEVOISIN à l'entrepôt:
17 demi pipes de preuve Cognac Pellevoisin pale
31 quarts do 4e do do do do
6 demi do 4e do do do foncé
21 quarts do 4e do do do do
10 barils 1825, vieux Cognac Pellevoisin, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, Agents de MM. Pellevoisin ainé & Co, de La Rochelle.
9juin—1m 90 rue de la Douane

100 Caisses cerises à l'eau de vie; 125 do liqueurs superfines assorties; 100 paniers guignolet; 50 caisses absinthe; 25 do eau de vie de Dantzig; 25 do marasquino; 100 do vin rouge, 200 boites petits pois; 300 demi boites petits pois; 1,800 demi boites maquereaux à l'huile; 100 demi boites truffes et pâtés truffés, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO,
9ju—1m 90, rue de la Douane

DAME-JEANNES françaises—1000 damejeannes de 5 gallons.

100 damejeannes de 3 gallons, en débarquement du navire Lyons, du Havre, et à vendre par
NUMA LACOSTE,
9jn 147, rue Royale

CIMENT — 600 barils ciment de Dennison, et Nelson, de Rosendale, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
12 ja 146, rue Commune.

CRINS A PLATRIER—1,600 boisseaux en barils et en sacs, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
12 ja 146, Commune.

BRIQUES A FEU—60,000 à feu de Pittsburg et Pensacola, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
12 ja 146, Commune.

EN débarquement du navire Union, de New-York,
600 livres girofle, 200 onces sulfate de quinine, 100 livres soie à coudre de Naples, 50 douzaines cravattes en soie de Florence, à vendre par
31 mai D. LANATA, 9 et 10, Jefferson.

BON JARDINIER—1848. — Le Bon Jardinier pour 1848 vient d'être reçu à la librairie de
VICTOR HEBERT,
5 juin 149 rue de Chartres.

COUTIL—10 caisses coutil Hamilton, en magasin et à vendre par DE FOREST & CO

ESPRIT de thérébentine—30 barils, à vendre par
ALFRED KEARNY & Co
16 mai 98, rue des Magasins.

Très important aux mères de famille.

☞ Tout le monde sait que c'est sur les enfants que les diarrhées sévissent avec rigueur et font les plus affreux ravages. Il y en a très peu qui pas sent ce moment critique sans avoir été atteints du choléra d'enfants ou coliques occasionnées par la dentition, ce qui dans plusieurs cas occasionne la mort ou affaiblit la constitution. Le sirop carminatif du Dr. Billing est infaillible dans ce cas.

Du Dr. Thomas Anderson.

DR. BILLING—Cher monsieur, j'ai reçu les quelques bouteilles de sirop que vous m'avez envoyées, et en ai fait usage dans quelques cas d'irritation d'intestins, où le succès a toujours été complet. C'est un remède de grande valeur.
THOMAS ANDERSON, M. D.
St-Louis, 20 juillet 1844.

Témoignage de M. Philip Stewart, planteur du Comté de Warren, Mississipi.

DR. BILLING—Cher monsieur, Sachant que vous cherchiez à attirer l'attention du public sur votre sirop carminatif et astringent, je pense que je remplis un devoir en donnant mon témoignage aux souffrants, sur la vertu de votre estimable médecine. J'ai eu l'occasion d'en faire usage dans ma famille pendant les deux dernieres années qui viennent de s'écouler, soit sur des grandes personnes ou des enfants atteints de diarrhées ou dérangement d'entrailles, et les résultats ont toujours été des plus satisfaisants. Dans un cas surtout, un de mes enfants était atteint de douleurs d'entrailles excessives, et a été gueri en très peu de temps par l'usage de votre sirop. Je le recommande donc pour toutes les maladies de ventre, et je ne doute pas que ceux qui en feront usage ne se trouvent aussi satisfaits que moi même.
Tout à vous, J. PHILIP STEWART.

A vendre en gros et en detail par le propriétaire, O. O. WOODMAN, Vicksburg, Miss.
Dépôt du Sud et agence en gros, chez
D. HANSBROUGH, 72, rue du Camp.

A vendre chez WELD & Co, 74, rue du Camp, SICKLES & Co, 96, rue des Magasins et 40, rue du Canal; NATHAN JARVIS & Co, 20, rue Commune; A. OLIVER & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. MORRISON, 12, rue des Magasins; J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; J. LLABO, 27, rue Condé entre Ste-Anne et Dumaine. 8 juin

Remède magique de Dalley.

☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boite, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars ☞

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DEPOT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revet les formes les plus variées et les plus graves, et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le medecin s'obstine à la rejeter.... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov

MME. BOYER, informée que le bruit a été répandu qu'elle devait quitter la Nouvelle-Orléans pour aller se fixer à New-York, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que ce bruit est absolument faux et qu'elle continuera à résider dans cette ville, à laquelle sont attachées toutes ses sympathies par un séjour de 17 ans, et la constante bienveillance dont elle a été entourée dans l'exercice de sa profession. 23 mai ☞

Pianos et Pianinos de HENRY HERZ.

WM F. MAYO informe le public qu'il vient d'être nommé par M. H. Herz, unique agent pour la vente de ses GRANDS PIANOS et PIANINOS. La vogue méritée qu'ont obtenu ces instruments dans ce pays-ci, et sa demande incessante qui a lieu, a engagé Wm F. Mayo à ouvrir une salle de vente où ces pianos seront exposés. Il appelle aussi l'attention du public sur ces Pianos, qui n'ont pas d'égal pour la richesse du son et l'élégance de la forme, réunissant à la solidité le brillant et la facilité du toucher. Ils ont obtenu la médaille d'or du premier degré, ainsi le plus haut effet par le gouvernement français. Ces instruments sont généralement recherchés en France, en Angleterre et en Allemagne.

M. Wm. F. Mayo prie les personnes qui désireraient faire acquisition de pianos, de prendre l'avis de MM. les professeurs, et désire les éloges qu'a pressé à accordé à ces instruments lorsque M. Herz les a introduits dans ses Concerts.

Il y aura toujours un assortiment complet au dépôt No. 5, rue du Camp, à 3 portes de la rue du Canal. 7jn ☞

A VENDRE chez V. Hébert, rue de Chartres—LE WHIP POOR WILL OU LES PIONIERS DE L'OREGON, par Amedée Bouis, Louisianais. 25mai—2m

MRJ B FELS n'étant plus employé par moi depuis le 10 juin, je previens les personnes liées d'affaires avec moi, de ne lui payer aucun compte qu'il pourrait leur presenter en mon nom, sous quelque pretexte que ce fut.
A. PAVILLIER.
13 jn—15 90, rue St Louis au premier

A LOUER—Une jolie maison chemin du Bayou, avec une terre convenable pour un jardin ou une vacherie, ayant une grande étable. Possession en sera donnée immédiatement en s'adressant à EUG ROCHEREAU & Co,
13jn 17 & 19 rue St Louis

DEPOT GENERAL des Conserves alimentaires de la fabrique de MM. LANGLAIS & Co, à St Louis (Missouri).

Les soussignés préviennent les marchands et les consommateurs que le seul dépôt de ces Conserves est établi chez eux, où l'on en trouvera constamment le choix le plus varié, et que tous les ordres qu'ils recevront seront remplis avec promptitude.

Les capitaines de navires pourront se fournir de tout ce qui nécessite un voyage.
FERBOS Frères,
13 juin—1m Encoig. Royale et Dumaine.

COGNAC dans les magasins de la Douane 20 quarts cognac de preuve, E. Debuc, 10 huitiemes do 1re do, fine champagne,
A vendre par FERBOS FRERES,
13 juin Encoig. Royale et Dumaine

VINS EN CAISSES—
500 caisses vin rouge St Estèphe Medoc,
450 do do St Julien Medoc,
200 do do St Emilion.
100 do do Chateau Baise Médoc
A vendre par FERBOS FRERES,
13 juin Encoig. Royale et Dumaine.

ABSINTHE ET KIRSCH—50 caisses absinthe de la marque Arnauld Long & Co, 30 caisses kirsch de la Foret Noire, à vendre par
FERBOS FRERES,
13 juin Encoig. Royale et Dumaine

VIN blanc—25 tierçons Haut Sauterne, à vendre par FERBOS FRERES,
13 juin Encoig. Royale et Dumaine.

SARDINES à l'huile—1000 boites et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Guillou," ayant droit au drawback, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
13 juin—6 90, rue St. Louis.

ABSINTHE SUISSE—200 caisses absinthe de la marque de Bavajol Bruneton & Co, ayant droit au drawback, à vendre par
AUGUSTE MOLIER,
13 jn—6 90, rue St-Louis.

VIN ROUGE en caisses—190 caisses vin rouge St-Estèphe et vin de Marseille, à vendre par
B. TALAMON,
13jn 192, rue Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—60 caisses prunes, poires, et abricots en paubans de litre et demi litre.

30 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
B. TALAMON,
13jn 192, rue Royale

EAU DE VIE—16 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy, 4e preuve.
20 quarts de pipes eau de vie J. Ducastaing & Co
5 do do do Castillon 1825 1re preuve.
2 demi do do Seignette 4me preuve, à vendre par B. TALAMON,
13jn 192, rue Royale.

BOUTEILLES VIDES—100 paniers bouteilles vides de Bordeaux et Marseille, de 22 et de 24 onces, à vendre par B. TALAMON,
13ja 192, rue Royale.

EAU DE FLEURS D'ORANGER triple, en estagnons, à vendre par B. TALAMON,
13jn 192, rue Royale

EAU DE VIE—6 demi-pipes eau-de-vie J. B. Godard, 9 do do de J. J. Dupuy, 9 quarts pipes même, 10 demi pipes eau-de-vie Conier & Martin, 9 quarts même, 32 quarts eau de-vie Castillon, de 1825, 15 demi-pipes eau-de-vie A. Seignette, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO,
13 juin 17 et 19, St-Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—200 caisses cerises à l'eau de vie, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
13ja 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—120 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Sauvajol et Bruneton, à vendre par
E. ROCHEREAU & Co,
13ja 17 et 19, St-Louis.

VIN ROUGE—1300 caisses de différentes marques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
13jn 17 & 19, rue St Louis

PETITS POIS—1000 boites et 1000 demi do, à vendre par E. ROCHEREAU & Co,
13ja 17 et 19, rue St-Louis.

CHAMPAGNE—225 paniers vin de Champagne, de diverses marques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
13ja 17 et 19, rue St Louis.

Changement de domicile.

LE soussigné a transféré son domicile du No. 57, rue du Canal, au No. 17, rue de Chartres, où il ouvrira aujourd'hui, à midi, son riche assortiment de modes, nouveautés, objets de toilette, parfumeries, etc. Il invite les Messieurs et les Dames à venir le visiter.
D. F. WAYMOUTH,
19jan 17, rue de Chartres

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand,
30 barriques vin rouge St Julien Medoc,
30 do do vin rouge vieux do
30 do do do do extra St Emilion,
10 do do do do Château Lafitte,
20 demi barriques vin rouge vieux St Julien,
200 caisses vin rouge Château Margaux,
30 do do do vieux St Julien,
100 do do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac,
15 do absynthe suisse, 15 do kirsh do
300,000 bouchons fins 200,000 do do pointus,
10,000 do pour damejeannes, 60 caisses vieux Cognac, 4 1/2 pipes vieux Cognac.

Liqueurs, anisette, fruits à l'eau-de-vie, marasquino, curaçao, damejeannes, &c, &c., à vendre par
DUBUCH F., 77, rue St Louis,
30 mai entre Bourbon et Royale.

A Vendre pour clôre diverses consignations
600 caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien.
300 do de Margaux, Pauillac, Leoville, Haut Barsac et Ch.-d'Issan.
100 caisses de St Estèphe.
100 do de 12 bouteilles et 24/2 bouteilles vin blanc Haut-Sauterne 1841.
30 barriques vin rouge St Julien, Pauillac et Margaux.
30 demi barriques vin blanc Haut Barsac.
25 do do Haut-Sauterne.
130 caisses fruits à l'eau de vie assortis.
3 balles de 20 milliers chaque bouchons pointus.
10 barils vinaigre, &c, &c.
V. MAIGNAN,
7juin 87, St Louis.

BOTTES, souliers et brodequins—239 caisses en déchargement du navire Suffolk et de la barque Delphos, à vendre par
R. G. HOBBS,
7 juin 12 rue de la Douane.

CIGARES PRINCIPES — Qualité supérieure, marque du steamboat, en déchargement du brick Titi, et à vendre par J. M. CABALLERO,
9mai 32, Vieille-Levée.

CIGARES REGALIAS—33,000 cigares regalias en déchargement du brick Titi, de la Havane et à vendre par J. M. CABALLERO,
20mai 32, Vieille-Levée.

LANGUES MODERNES
MÉTHODE DE VIVE VOIX

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANCAIS et ESPAGNOL, au No 16, Passage de la Bourse des Marchands, (Exchange Place) entre les rues Douane et Canal, vis à vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 5av—3m

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CREME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis à vis l'Eglise du R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crêmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crêmes, suivant la saison ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin au-dessous du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiserie de toute espèce.

Le salon de crême sera ouvert jeudi, 25 courant, et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
22 mars—3m. LAZZARO DANCEWICH.

HOTEL et JARDIN,
Une des plus délicieuses résidences du Sud.
L'Hotel et les Jardins de Carrollton

A cinq milles et demi de la rue du Canal à la Nlle-Orléans, en s'y rendant par le rail-road de Carrollton.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il est parfaitement préparé à recevoir un nombre limité de Pensionnaires, par jour, semaine, ou mois. Termes—$2 par jour, $10 par semaine, $35 par mois.

On peut avoir à déjeûner, à diner ou à souper à toute heure.

En outre des vins et liqueurs, qui sont des meilleures qualités, on sert au salon et aux jardins des Crêmes à la glace, Sorbets, Limonades et du Soda

☞ Les salles à manger et le restaurant sont sous la surveillance de M. POUCHET, avantageusement connu à la Nlle-Orléans et à la Mobile.

☞ Il y a des billards, des ten pin alleys et [illegible]. Les écuries peuvent admettre trente chevaux.

N. B. Le JARDIN A FLEURS qui tient à l'hôtel, a une étendue de dix arpents, est disposé avec beaucoup de goût, et surpasse en beauté tous ceux qui se trouvent aux Etats Unis.

En s'adressant au jardinier, on peut obtenir des BOUQUETS de toutes variétés.

Le Propriétaire de l'Etablissement sollicite le patronage des Visiteurs, et leur promet que rien ne sera negligé pour leur être agréable.

☞ Les Pensionnaires reguliers de l'hôtel pour tont obtenir pour $3 des billets du rail road qui leur serviront tout un mois, du 1er juin au 1er juillet.
11mai—au6sep JAMES DUENO.

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co, préviennent le public que dimanche 26 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, un patronage dont ils furent toujours jaloux et fiers. 23m

Grande Promenade musicale

Et Salon fashionable de Crême à la Glace,
A L'ARMORY HALL, RUE DU CAMP.

Le propriétaire a l'honneur d'annoncer au public qu'afin de rendre son salon plus agréable, il vient d'engager une compagnie de musiciens qui exécutera la plus nouvelle. On y trouvera de plus les meilleurs rafraîchissements, tels que crêmes à la glace, sorbets, &c. Le propriétaire espère que la supériorité de ses produits et de son salon lui mériteront le patronage public.

Fournitures faites pour soirées ou familles dans le plus bref délai.

N. B.—Lorsque le grand salon sera occupé pour bals ou concerts, le public sera admis et servi dans la salle à manger, qui est aussi vaste et fraîche.
23 mai—1m

HOTEL DES CHENES VERTS,
A BELOXI,
TENU PAR Mme PRADAT.

Le Public est respectueusement informé que cet établissement si généralement et si favorablement connu par la salubrité de sa situation, la beauté de son jardin à fleurs, son verger, ses allées ombreuses, ses jolis kiosques, ses appartements et maisons grands et aérés, sa position tranquille, &c, &c, que cet établissement est maintenant ouvert et peut recevoir les visiteurs.

Malgré les grandes améliorations faites auparavant, elles ont été poussées encore plus loin cette saison, et l'hôtel peut recevoir aujourd'hui 100 pensionnaires de plus que l'année dernière. Les familles peuvent se loger dans de jolies maisons séparées de l'hôtel.

La table est servie dans le meilleur style, les vins sont de qualité supérieure, le vin ordinaire aux repas est compris dans la pension. Mme Pradat a engagé une troupe de pêcheurs pour fournir à l'hôtel de toute espèce de poissons en abondance, tels que, poissons rouges, truites, grondards, casburgots, pompanos, maquereaux, crabes, chevrettes, &c, &c. L'établissement possède un magnifique salon décoré dans le meilleur style, avec pianos, orgues, &c, où l'on fait de la musique tous les soirs; aussi une belle buvette, billards, bateaux de plaisir, avec de bons matelots, toujours prêts lorsque les visiteurs voudront en servir. On peut faire des parties de chasses et de pêches avec de bons chiens et messieurs.

Outre ces divers amusements, Mme Pradat tiendra des voitures et des chevaux de selle. Enfin elle peut assurer ses amis et le public, en général, qu'elle n'a rien épargné pour rendre son établissement égal, si ce n'est supérieur, à tous ceux du même genre dans le Sud.

Les personnes qui désireraient s'arrêter à l'hotel des Chênes Verts, le feront savoir au capitaine du bateau afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel. Malgré cette précaution, il y aura toujours aux autres débarcadères, des voitures et bateaux appartenant à l'établissement.

Les Dames sont informées que deux tables sont servies dans l'hôtel, l'une expressément pour elles et leurs enfants, avec le privilège de l'autre si elles le désirent. Les personnes qui le désireraient pourront être servies dans leur chambre ou leur maison.

L'hôtel possède une pharmacie bien assortie, dans le cas où quelqu'un des pensionnaires seraient malade; les soins les plus assidus seront prodigués aux personnes indisposées. Les domestiques sont fidèles, attentifs, et obéissants.

Prix très modérés. 7juin—3m

DANSE ET VALSE.

M. ST-MAUR STUART, de New-York a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse, en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse et de maintien, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Ecossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.

Salle de Terpsichore Lafayette,
Rue Rousseau, entre les rues Philippe et Soraparu

Afin d'arranger les familles qui habitent Lafayette, M. Stuart a ouvert une classe dans sa salle neuve et magnifique, où il donnera des leçons de danse et de valse, &c. &c. Les leçons auront lieu les mardis et jeudis de 3 à 6 heures P. M. pour danses et enfants.

Les leçons pour les Messieurs auront lieu le même soir, de 7 à 10 heures, la première leçon aura lieu jeudi 20 courant. Pour conditions et plus amples informations, s'adresser à l'Académie, 93, rue St Charles, à la Nouvelle-Orléans, ou à la Salle de Terpsichore, les jours de leçons.

On enseigne la valse en quelques leçons.
12jan—6m.

Histoire de Trente Heures.

HISTOIRE de la Révolution de février 1848, par Pierre et Paul
En vente chez V. HEBERT, libraire,
26mai 149, rue de Chartres

Révolution de 1848.

HISTOIRE REPUBLICAINE illustrée de la Révolution de 1848, ou recueil authentique, anecdotique des glorieuses journées (22, 23 et 24 février) immortalisées par la victoire du peuple.
En vente à la librairie de V. HEBERT,
26mai 149, rue de Chartres

WM. L. BURGESS & Co.,
Marchands Commissionnaires.
Marchands de Foin, Mais, Avoine, et Produits de l'Ouest.
No. 11, Front-Levée,
Entre les rues Douane et Bienville,
NOUVELLE-ORLEANS.

☞ Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises
3 mai

HUILE D'OLIVES—A vendre en magasin par les soussignés:
293 paniers de 12 bouteilles, de 24 onces, marque Flagniol véritable.
125 paniers de 24 demi bouteilles de 12 onces, même marque.
37 paniers de 12 bouteilles de 24 onces, marque Marcelin Rue.
166 potiches huile d'Espagne, de un gallon en quart chaque. J. F. BERCIER & Co,
31 mai 54 Vieille Levée

Bottes, Souliers et Brodequins.

En dechargement du navire Miltiades, et en magasin, comprenant un assortiment complet de marchandises fraîches, à vendre par FROST & Co.
31 mai 10, rue des Magasins

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

Se sont absentés de l'habitation du soussigné, dimanche 4 du présent mois, et se sont embarqués sous une fausse passe, sur le bateau à vapeur Hempstead, pour Covington et sont revenus à la Nouvelle Orléans sur le même bateau et doivent être actuellement, les deux negres ci-après:

HENRY, très peu connu à la Nouvelle Orléans, ayant appartenu à M. Dauvelé Gasenon et ensuite à M. Maillé de Covington. Il est griffe, taille d'environ 5 pieds 3 pouces, il parle anglais et français, lent à parler et à se mouvoir, figure bouffie et fine.

JOE a 5 pieds 9 à 10 pouces, ne parle qu'anglais, grand et fort, très noir, il a aussi appartenu à M. Maillé de Covington.

Les deux nègres sont ensemble; il est à présumer qu'ils cherchent à s'embarquer pour le Texas, munis de fausses passes. La récompense sera payée pour la prise des deux ou la moitié pour chacun d'eux, ou mis dans une des geoles de cette ville ou à L. MILLAUDON,
13 juin—3f 136, rue Bourbon.

$50 de Recompense.

PARTI marron jeudi à midi, du marché, le griffe SAUL WILLIAM, âgé de 26 ans, taille d'environ 5 pieds et demi, figure ronde, les yeux noirs vifs, jolies dents et fronçant les sourcils quand il parle, bien connu comme marchand de légumes. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui le logera dans l'une des geoles de la ville. Les capitaines de navires, de steamboats et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. E. C. L. LE BRETON.
29 mai ☞

$10 DE RECOMPENSE.

Parti marron de chez le soussigné, dans la nuit du dimanche 14 mai courant, le negre MOISE, âgé de 25 ans, taille d'environ cinq pieds 2 pouces; il était vêtu d'un pantalon et d'une chemise de cotonnade et sans gilet. Ce nègre est très gras et a les lèvres très épaisses.

La récompense ci dessus sera payée à quiconque le logera dans une des geoles de la ville, ou le ramènera chez DESDUNES POINCY,
20 mai ☞ Rue Dumaine, entre Levée et Condé